

JEUDI 06 JUILLET 2017 A 09 heures 30 SUR DESIGNATION AU 15 PLACE JULES FERRY 69006 LYON
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE TOUS COMMERCE A L'EXCLUSION
DES ACTIVITES BRUYANTES OU POLLUANTES DE NATURE A APPORTER UN TROUBLE DE VOISINAGE
ET NOTAMMENT DE CELLES RELEVANT DE L'ALIMENTATION, DE LA RESTAURATION ET DES
ETABLISSEMENTS DE LOISIRS SOUMIS A AUTORISATION D'OUVERTURE NOCTURNE SITUE AU 26 RUE
HOICHE 06400 CANNES Liquidation Judiciaire de la SAS LE COMPTOIR DE FAMILLE
VENTE DU 06/07/2017

SUR DESIGNATION AU 15 PLACE JULES FERRY 69006 LYON

JEUDI 06 JUILLET 2017 A 09 heures 30

SUR DESIGNATION AU

15 PLACE JULES FERRY 69006 LYON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE TOUS COMMERCE A L'EXCLUSION DES ACTIVITES BRUYANTES OU
POLLUANTES DE NATURE A APPORTER UN TROUBLE DE VOISINAGE ET NOTAMMENT DE CELLES
RELEVANT DE L'ALIMENTATION, DE LA RESTAURATION ET DES ETABLISSEMENTS DE LOISIRS
SOUMIS A AUTORISATION D'OUVERTURE NOCTURNE

SITUE AU 26 RUE HOICHE 06400 CANNES

Liquidation Judiciaire de la SAS LE COMPTOIR DE FAMILLE immatriculée au registre du commerce de
VIENNE sous le numéro 402 282 305.

Jugement du Tribunal de Commerce de VIENNE, en date du 26 JUILLET 2016

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 25 AVRIL 2017.

MISE A PRIX : 60 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (Clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 49 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation et les marchandises) à concurrence
de 51 %.

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 25 AVRIL 2017. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à
L'Etude de Maître Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le
cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF
et Associé,

Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SCP Jean-Claude ANAF et associé.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires priseurs
judiciaires à Lyon. Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER :

06.70.80.52.91

Le propriétaire des murs est la SCI CONCORDIA sis ZAC FONT DE L'ORME 790 Avenue DR MAURICE

DONAT 06250 MOUGINS.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 30 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et associé au plus tard la veille de la vente. Règlement comptant frais en sus.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

FONDS DE COMMERCE

LE COMPTOIR DE FAMILLE – SITE CANNES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE TOUS COMMERCE A L'EXCLUSION DES ACTIVITES BRUYANTES OU POLLUANTES DE NATURE A APPORTER UN TROUBLE DE VOISINAGE ET NOTAMMENT DE CELLES RELEVANT DE L'ALIMENTATION, DE LA RESTAURATION ET DES ETABLISSEMENTS DE LOISIRS SOUMIS A AUTORISATION D'OUVERTURE NOCTURNE

SITUE AU 26 RUE HOICHE 06400 CANNES

Mise à prix : 60 000 €

Consignation : 30 000 €

Loyer MENSUEL : 3 113.30 € sans TVA + 50 € provisions sur charges soit un total 3 163.30 € TTC.

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjugé de 1 € à 23 000 €

Si adjugé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.